

UFR des Sciences Juridiques et Politiques

- Réinscription 2018/2019 -

Vous étiez inscrit à l'Université d'Artois en 2017/2018 :

- Votre inscription administrative 2018/2019 s'effectuera OBLIGATOIREMENT en ligne si vous êtes dans l'une des situations suivantes :

- Passage en année supérieure L2, L3, LP, M1, M2
- Enjambement L1/L2, L2/L3
- Doublement L1, L2 et L3
- Doublement M1 et M2 après avis de la commission pédagogique.

Accédez à la procédure d'inscription, par l'Environnement Numérique de Travail (ENT), cette procédure est simple et entièrement sécurisée.

<http://ent.univ-artois.fr> et cliquez sur l'onglet «ma scolarité»



En 2017/2018 vous étiez inscrits en	Admis en 1 ^{ère} session en 2017-2018	Autres situations
Licence Master	Réinscription possible : du 06/07/2018 au 20/07/2018 du 23/08/2018 au 29/09/2018	Réinscription possible : du 23/08/2018 au 29/09/2018
Inscription avec validation d'études ou candidature pour 2018-2019	Suivre les indications figurant sur le mail reçu après confirmation d'inscription	

Interruption du service web du 21 juillet au 22 août 2018

- Si vous êtes en profil formation continue (contrat de professionnalisation) les inscriptions seront réalisées sur la chaîne d'inscription à **DOUAI**.

